

## L'enseignant spécialisé

### Mission et compétences attendues

L'enseignant spécialisé exerce auprès d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves, en recherchant pour chacun d'eux les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires et sociaux.

Il assure une mission :

de prévention des difficultés d'apprentissage ou d'insertion dans la vie collective,  
de remédiation aux difficultés persistantes d'acquisition ou d'adaptation à l'école,  
de promotion de l'intégration scolaire et de l'insertion sociale et professionnelle.

Il doit être capable :

d'apporter son concours à l'analyse et au traitement des situations scolaires qui peuvent faire obstacle au bon déroulement des apprentissages,  
de contribuer à l'identification des besoins éducatifs particuliers,  
de favoriser et de contribuer à la mise en oeuvre d'actions pédagogiques différenciées et adaptées.

Sa mission est infléchie différemment selon son champ d'exercice professionnel :

aide spécialisée aux élèves en difficulté scolaire (RASED),  
enseignements adaptés (SEGPA, EREA),  
scolarisation des élèves en situation de handicap (CLIS, UPI).

Il travaille au sein d'équipes pluricatégorielles, dans des contextes professionnels et institutionnels variés :

écoles, établissements, dispositifs de l'Éducation nationale,  
certains établissements ou services du secteur social, médico-social, ou sanitaire accueillant ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

**«référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé du 1er degré», annexe 1 de la circulaire 2004-026 du 10/02/2004 parue au BO spécial n°4 du 26 février 2004.**